



# PRÉFET DES VOSGES

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### COVID-19

Épinal, le 25/06/2021

#### Point de situation sanitaire

**Les indicateurs en matière de circulation virale restent stables à un niveau assez bas dans le département des Vosges mais la menace du variant Delta nous oblige à la plus grande vigilance.**

La situation sanitaire poursuit son amélioration concernant l'ensemble des indicateurs. Au 23 juin 2021, le taux d'incidence décroît pour s'établir à 23,6 nouveaux cas pour 100 000 habitants (32,8 au 18 juin 2021). Le taux de positivité s'élève à 1 % pour 100 personnes testées ce qui est légèrement supérieur aux taux régional et national (Grand Est = 0,7 % / France = 0,9 %). La tension hospitalière est maîtrisée avec 59 personnes hospitalisées pour cause de Covid-19.

Si les niveaux des indicateurs rassurent, nous devons rester très vigilants au regard de la menace sourde que représente le variant Delta, 60 fois plus contagieux que le variant Britannique, qui lui-même était 50 fois plus contagieux que la souche initiale du virus. Sa contagiosité et sa vitesse de propagation, le cluster identifié chez nos voisins alsaciens et le cas vosgien recensé, nous obligent à ne rien relâcher dans nos comportements au quotidien.

En outre, la campagne vaccinale doit se poursuivre à un rythme soutenu. La vaccination, notamment celle des jeunes ouverte depuis le 15 juin dernier, est fondamentale. Exposé plus particulièrement au variant Delta, ce segment de la population semble plus réticent à bénéficier du vaccin avant l'été. Le délai entre les injections ayant été raccourci entre 21 et 49 jours, il est primordial que le rythme de la campagne vaccinale ne faiblisse pas.

Il n'est pas souhaitable qu'une 4<sup>e</sup> vague due au variant Delta touche la France. L'objectif revendiqué du Gouvernement est d'atteindre les 40 000 000 de personnes, soit 75 % des adultes, ayant bénéficié d'au moins une dose au 31 août prochain. Pour le département des Vosges, cela représente près de 220 000 personnes primo-vaccinées.

Au 21 juin 2021, la couverture vaccinale dans les Vosges s'élève à 52,5 % de la population, soit 188 583 personnes ayant reçu au moins une dose de vaccin. Dans le même temps, la couverture de vaccination complète devrait atteindre dans les tous prochains jours le tiers de la population départementale (32,6 % au 21 juin).

Parallèlement, les actions menées dans le cadre de la stratégie « d'aller vers » les populations les plus fragiles et les plus éloignées se poursuivent. 72 personnes ont pu accéder à la vaccination la

**Cabinet  
Bureau de la communication  
interministérielle**

Tél : 03 29 69 88 88  
Mél : pref-bci@vosges.gouv.fr

Place Foch  
88026 ÉPINAL Cedex



semaine dernière dans le quartier du plateau de la Justice à Épinal en une journée de mobilisation. D'autres actions de ce type seront organisées dans les prochaines semaines auprès de habitants des quartiers prioritaires de la ville à l'échelle du département.

À compter du 30 juin, si la situation sanitaire reste favorable et maîtrisée dans le département, la stratégie de réouverture se poursuivra avec notamment la fin du couvre-feu, la fin de limitation des jauges dans les établissements recevant du public, des mesures barrières en extérieur. Vous pouvez retrouver l'ensemble des mesures de la stratégie de réouverture sur le site du Gouvernement : [www.gouvernement.fr](http://www.gouvernement.fr)

La date du 30 juin marque également le début de la période de soldes dans les commerces. Si cette période est importante pour les acteurs économiques, notamment les commerçants les plus impactés, dits « non essentiels », les gestes barrières ne doivent pas être abandonnés.

L'épidémie n'a pas disparu et son évolution demeure incertaine. La meilleure manière de prévenir toute reprise, c'est de continuer à respecter les gestes barrières et de se faire vacciner pour atteindre l'immunité collective au plus tôt et sortir durablement de cette crise sanitaire.

**Cabinet  
Bureau de la communication  
interministérielle**

Tél : 03 29 69 88 88  
Mél : [pref-bci@vosges.gouv.fr](mailto:pref-bci@vosges.gouv.fr)

Place Foch  
88026 ÉPINAL Cedex

